

USF OMNISPORTS

Aide à la pratique



Tous en club

Une aide de l'état aux jeunes sportifs du Val de Marne

25€

BÉNÉFICIAIRES

Jeune ou adulte qui bénéficie de :

- > l'allocation de rentrée scolaire (ARS) pour le jeune concerné
- > l'allocation d'éducation enfant handicapé (AEEH)
- > l'allocation adulte handicapé (AAH)

Concerne uniquement les disciplines sportives (prise de licence au sein d'une fédération sportive agréée par le Ministère des Sports)

DISTRIBUTION

ATTENTION :

Opération valable dans la limite des coupons disponibles

La campagne d'attribution se déroulera du 1er septembre au 8 novembre 2020

DOCUMENTS À FOURNIR



URL de la page : <https://www.us-fontenay.com/aide-a-la-pratique/>
Union Sportive Fontenaysienne
40 bis, rue de Rosny
94120 Fontenay-sous-Bois

1/ Copie de l'attestation d'inscription USF 2020/2021

2/ Copie de l'attestation de paiement CAF d'août 2020 (à télécharger sur votre compte CAF)

3/ **Formulaire de demande d'aide** (https://www.us-fontenay.com/app/uploads/2020/10/2020_TEC.pdf) rempli par vos soins.



CDOS

VAL-DE-MARNE



Pass Solidaire

110€

Ce dispositif permet à vos enfants d'accéder aux activités sportives proposées par l'USF.



URL de la page : <https://www.us-fontenay.com/aide-a-la-pratique/>
Union Sportive Fontenaysienne
40 bis, rue de Rosny
94120 Fontenay-sous-Bois

BÉNÉFICIAIRES

Le Pass solidaire est réservé aux familles habitant Fontenay, ayant au moins un enfant inscrit en maternelle ou en élémentaire à la rentrée 2020-2021 et dont le quotient familial calculé par la Caisse des écoles est compris entre un à cinq inclus.

Attention, il ne peut être distribué qu'un seul Pass solidaire par famille.

MONTANT :

Il est de 110 € cette année pour les familles avec un enfant et tient compte de la composition familiale à partir du deuxième enfant : 10 € supplémentaires sont attribués à chaque enfant allant à l'école maternelle ou élémentaire.

Vous y avez droit ? Venez le chercher

Vous recevrez en juin une lettre vous invitant à venir le retirer :

- DU 29 JUIN AU 3 JUILLET de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 • Hôtel de ville
- LE SAMEDI 4 JUILLET de 9h30 à 13h • Hôtel de ville
- Ce courrier devra être présenté à l'accueil de l'Hôtel de ville lors de votre venue.

Renseignements au 01 49 74 74 09



URL de la page : <https://www.us-fontenay.com/aide-a-la-pratique/>
Union Sportive Fontenaysienne
40 bis, rue de Rosny
94120 Fontenay-sous-Bois

ANCV-ANCV Sport

Possibilité de régler tout ou partie de la cotisation en chèque vacances ou coupon sport ANCV



CAF

Forfait Loisirs Jeunes

50 à 70 €

BÉNÉFICIAIRES

Enfants de 3 à 17 ans

(quotient familial inférieur à 570 €)

MODALITÉS

Réception à votre domicile d'un courrier de la CAF

à faire remplir et tamponner par la section

puis à renvoyer à la CAF



URL de la page : <https://www.us-fontenay.com/aide-a-la-pratique/>
Union Sportive Fontenaysienne
40 bis, rue de Rosny
94120 Fontenay-sous-Bois